Compteurs intelligents : la goutte d'électrosmog qui fait déborder le vase

«Insomnie, maux de tête, nausée, anxiété, confusion, irritabilité excessive, fatigue extrême, hypertension artérielle et vertiges. Ces symptômes s'intensifient si je passe trop de temps près du nouveau compteur "intelligent".»

Pierre (nom fictif utilisé à sa demande pour protéger son identité) est abonné à la *Maison du 21º siècle*. Il nous a contacté au printemps dernier après avoir développé ces symptômes neurologiques classiques de l'hypersensibilité électromagnétique. Il soupçonne les micro-ondes pulsées traversant les murs qui sont émises par son nouveau compteur électronique qui permet la lecture à distance — sans fil — de la consommation électrique. «Tout a commencé il y a trois semaines, et j'ai appris qu'Hydro-Québec a installé ce nouveau compteur sur ma maison il y a environ trois semaines. Je n'avais jamais ressenti de tels symptômes auparavant.»

Plusieurs sources d'électrosmog

Pierre a donc embauché le spécialiste en hygiène électromagnétique Stéphane Bélainsky, de la firme 3E, pour mesurer l'intensité des champs électromagnétiques (CEM) dans sa résidence. Il a été surpris d'apprendre que la principale source était son téléphone sans fil qui émet des microondes constamment et partout dans la maison. Le 31 mai dernier, le Centre international de recherche sur le cancer classait ces CEM de radiofréquences comme « peut-être cancérogènes », sur la base d'un risque accru de 40 % de cancer du cerveau associé à l'utilisation du téléphone sans fil 30 minutes par jour pendant au moins dix ans. En outre, Pierre possède des haut-parleurs sans fil et il a découvert que la fonction Wi-Fi de son ordinateur émettait aussi constamment des micro-ondes car il ne l'avait pas désactivée, comme il se doit, via le site Web de son fournisseur d'Internet.

Il semble donc que son nouveau compteur électronique ait été la goutte qui a fait déborder le vase. Son corps saturé d'hyperfréquences n'en pouvait plus, d'où l'apparition de ses symptômes qui sont disparus après qu'il eut éliminé les sources de micro-ondes dans sa maison.

Solutions

Ce témoignage confirme que pour déterminer et régler les problèmes de CEM de hautes (des appareils sans fil et des antennes) et basses fréquences (des fils et des appareils électriques), il faut avant tout les mesurer avec des appareils spécialisés. Pour Pierre, la principale solution consistait à mettre son téléphone sans fil au rencart et à utiliser de nouveau un bon vieux téléphone filé. Il a aussi désactivé son Wi-Fi et payé un électricien pour éloigner le compteur d'Hydro-Québec le plus possible de sa maison — à 70 pieds car il ressentait les effets des micro-ondes jusqu'à 50 pieds du compteur. L'électricien a encastré le compteur dans un boîtier d'aluminium d'un quart de pouce d'épaisseur afin de bloquer complètement le passage des micro-ondes qui sont émises sur un diamètre de 360 degrés.



En Colombie-Britannique, au moins 13 municipalités ont demandé un moratoire sur l'installation de ces compteurs, le temps d'investiguer leur impact sur la santé publique. Afin qu'Hydro-Québec puisse relever sa consommation à distance, seul l'avant du compteur — qui fait face à un boisé plutôt qu'à la maison — est recouvert d'une vitre (un matériau perméable aux micro-ondes). Le tout a coûté plus de 2 000 \$, poteau et terrassement inclus. «Un boîtier d'acier moins épais ferait l'affaire et coûterait moins cher, mais l'aluminium résiste à la rouille », explique Pierre. Cinq à six couches de papier d'aluminium placées sur le globe vitré du compteur bloqueraient aussi totalement les ondes, mais cela empêcherait la lecture à distance, ce qui risquerait d'entraîner une menace de coupure de courant de la part d'Hydro-Québec. De plus, si le boîtier est en plastique et fait dos à la maison, l'aluminium posé sur le globe réfléchirait dangereusement les micro-ondes à travers le plastique et dans la maison, selon le Torontois Daryl Vernon, une personne électrosensible qui est aux prises avec l'acouphène depuis la mise en service de son compteur intelligent.

Droit de refus

Pierre est relativement chanceux car il vit à la campagne. En ville, il risquerait d'être fortement incommodé par les micro-ondes émises par les compteurs et autres appareils sans fil de ses voisins, sans parler des antennes de cellulaire, de télévision, de radio ou de radar érigées dans son quartier. Dans un monde où les sources de CEM ne cessent d'augmenter, particulièrement en milieu urbain, de plus en plus de gens développent des symptômes d'électrosensibilité qui sont graves chez 3 à 6 % de la population, selon **magdahavas.com**.

C'est notamment pourquoi des milliers de personnes s'opposent à l'imposition des compteurs intelligents. Dans des États américains comme la Californie et le Maine, les commissions des services publics ont répondu aux plaintes des consommateurs en leur permettant de conserver leur vieux compteur électromécanique (à roue dentée) ou en exigeant que soit désactivé le transmetteur sans fil du nouveau compteur électronique (à affichage numérique) et que les transmissions de données se fassent par ligne téléphonique. En Colombie-Britannique, au moins 13 municipalités ont demandé un moratoire sur l'installation de ces compteurs, le temps d'investiguer leur impact sur la santé publique.

Au Québec, c'est la Régie de l'énergie qui devra autoriser ou non l'installation par Hydro-Québec de 3,8 millions de compteurs de nouvelle génération d'ici 2017, au coût d'environ un milliard de dollars. Or la Régie a affirmé qu'elle n'entendrait que les objections de nature économique. Pour sa part, le syndicat des employés de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec affiche une pétition contre ces compteurs sur le site **compteursenor.com**. Le syndicat affirme que 1 000 emplois seraient menacés par le projet de lecture à distance de leur employeur, mais il ne mentionne pas les risques possibles pour la santé publique.

Dans une lettre envoyée en octobre 2010 à un client électrosensible qui s'opposait à l'installation des « compteurs radiofréquences », Hydro-Québec affirmait que ceux-ci « ne représentent aucun danger pour la santé » et n'émettent de micro-ondes « qu'à peu de reprises durant la journée et ce, sur une très courte durée d'environ 40 millisecondes par

envoi », pour un total quotidien de « quelques secondes par jour ». Faux, rétorque Stéphane Bélainsky de 3E : « Tous les compteurs intelligents que je rencontre au Québec pulsent aux 30 secondes. Mon record d'intensité fut de 1800 microwatts par mètre carré (µW/m²) aux 40 secondes, mesuré à Gatineau dans le lit d'un l'enfant. L'idéal pour la santé est d'être exposé à moins de 10 µW/m²! »

De plus, les gens d'Hydro-Québec ne semblent pas s'entendre sur le niveau de l'exposition à laquelle seront soumis leurs clients. Selon la lettre d'octobre 2010, une personne se tenant à un mètre de distance d'un compteur radiofréquence recevra «un niveau d'exposition de trois millions de fois inférieur aux limites recommandées par Santé Canada». Or, le 22 juillet dernier, Hydro-Québec nous écrivait qu'à un mètre de distance, le taux d'exposition « est plus de 3 500 fois inférieur aux normes de Santé Canada».

Électrosensibilité

Mais alors comment expliquer que ces compteurs provoqueraient des symptômes d'électrosensibilité? En fait, la dose d'exposition globale aux micro-ondes reçue peut dépasser celle d'un cellulaire pour diverses raisons: le compteur irradie l'ensemble du corps et non seulement le haut, et plusieurs compteurs sont programmés pour émettre des micro-ondes aux 30 secondes ou moins, 24 heures par jour, et sur une distance pouvant aller jusqu'à 2 milles (3,2 km), selon l'expert américain Dave Stetzer (electricalpollution.com). De plus, ces compteurs communiquent entre eux ainsi qu'avec les nouveaux électroménagers à puces qui émettent aussi constamment des micro-ondes. Enfin, tous les appareils électroniques envoient des hautes fréquences transitoires sur le câblage domestique. Souvent causée aussi par les erreurs de filage, cette forme insidieuse d'électrosmog est fortement soupçonnée de causer plusieurs maladies dont la leucémie, selon le livre *Dirty Electricity* de l'épidémiologiste américain Sam Milham.

Récemment, des neurologues de la Louisiane ont réussi à provoquer des symptômes — maux de tête, spasmes musculaires, pouls irrégulier, etc. — chez un collègue médecin électrosensible¹. L'expérience fut réalisée en « double aveugle » : ni le sujet, ni les chercheurs ne savaient à quel moment un champ électrique de 300 volts par mètre était émis au-dessus de sa tête. Or, bien que la présence du champ ait été imperceptible pour le sujet, ses symptômes disparaissaient lorsque l'émission cessait.

Pourtant, à ce jour, l'Organisation mondiale de la santé affirme encore que l'électrosensibilité pourrait avoir une origine psychosomatique.



Pour en savoir davantage

electricalpollution.com/smartmeters.html

1. Electromagnetic hypersensitivity: evidence for a novel neurological syndrome, DE McCarty et al, International Journal of Neurology, 28 juillet 2011, ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/21793784